



INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES



Examen C.R.F.P.A. - session 2018

L'AFFICHAGE DU CALENDRIER VAUT CONVOCATION

LUNDI 3 SEPTEMBRE	EPREUVES ADMISSIBILITES/NOTE DE SYNTHESE 13H-18H(19H40 TIERS TPS) / AMPHI DESSERTAUX
MARDI 4 SEPTEMBRE	EPREUVES ADMISSIBILITES/DROIT DES OBLIGATIONS 13H-16H(17H TIERS TPS)/ AMPHI DESSERTAUX
MERCREDI 5 SEPTEMBRE	EPREUVES ADMISSIBILITES/CAS PRATIQUE 13H-16H(17H TIERS TPS)/ AMPHI DESSERTAUX
JEUDI 6 SEPTEMBRE	EPREUVES ADMISSIBILITES/PROCEDURE 13H-15H(15H40 TIERS TPS)/ AMPHI DESSERTAUX
LUNDI 22 OCTOBRE	PUBLICATION RESULTATS ADMISSIBILITES
DU 5 AU 09 NOVEMBRE	EPREUVES ADMISSIONS - LANGUES VIVANTES
JEUDI 22 NOVEMBRE	EPREUVES ADMISSIONS - GRAND ORAL
LUNDI 3 DECEMBRE	PUBLICATION RESULTATS ADMISSION

- Les étudiants doivent se présenter dans la salle d'examen 30 minutes avant le début de l'épreuve munis de leur carte d'étudiant.
- L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat après l'ouverture de la ou des enveloppe(s) contenant les sujets ; aucune exception n'est tolérée.
- Les candidats ne peuvent pas quitter la salle d'examen durant la première heure, quelque-soit la durée de l'épreuve.
- Les sujets sont distribués face contre table et ne peuvent être retournés tant que le responsable de salle n'a pas indiqué le commencement de l'épreuve.
- Les candidats cessent de composer sitôt que le responsable de salle a signalé la fin de l'épreuve. En vue d'assurer l'effectivité de cette règle, il est recommandé aux responsables de salle d'exiger des candidats qu'ils se lèvent à ce signal.



UFR Droit et Sciences Economique et Politique - I.E.J. / Bureau 212
4 boulevard Gabriel - BP 17270 - 21072 DIJON Cedex
☎ 0380393547 - iej@u-bourgogne.fr - <http://iejdijon.u-bourgogne.fr/>

